

de dépasser en supplice la férocité de Collot-d'Herbois à Lyon (1).

Suchet eût-il participé volontairement à cette calamité publique, il aurait encore plus tard noblement effacé ce souvenir lugubre sous le nom de duc d'Albuféra !

La gloire est la preuve de la vertu (2).

La paix ne fut pour le maréchal Suchet qu'une sphère d'activité dans laquelle il se forma aux luttes oratoires. Il passa ainsi de l'armée dans les assemblées du pays. Grave et éminent personnage que la variété de ses aptitudes, l'élévation de son âme et la culture de son esprit plaçaient au-dessus des partialités et des intrigues de son temps. A la Chambre des Pairs, son éloquence était facile, naturelle et persuasive. On croyait entendre la voix de ses bonnes actions : noble et calme à la tribune, il ne se troublait point. La facilité de son esprit était admirable ; ce qu'il disait valait toujours mieux que ce qu'il avait appris. Il montrait les choses et il en cachait tout l'art : on sentait qu'il avait appris sans peine. On écoutait avec complaisance les beaux accents de générosité et de liberté qui vivifiaient ses discours. Son visage était ouvert comme sa pensée, loyal comme son âme, inspiré comme son éloquence. Sa figure était belle et seraine ; un certain charme de jeunesse ne s'était point effacé de son front demi-chauve, jusqu'à l'âge de 50 ans ; une imagination caressante et vive répandait sur ses mœurs sérieuses la gracieuseté du sourire. Il conservait des amitiés illustres dont il combattait les opinions avec une austérité

(1) Quelqu'un conseillant à M. de Fontanes, alors proscrit, de s'adresser à Maignet, « Maignet ! l'incendiaire d'Orange et de Bedouin. Non, non » répondit-il.

ROGER, de l'Académie française ; THIERS et DE LAMARTINE (*Histoire de la Révolution*).

(2) Vauvernague. 413^e maximé.